

L'ajournement

Si le gouvernement a vraiment l'intention de faire quelque chose au sujet du chômage au Canada, il devra s'occuper des régions où le logement est insuffisant. On peut trouver du travail dans ces régions-là. Le gouvernement devrait construire des logements dans le Nord du Canada.

On construit des maisons dans plusieurs réserves indiennes du Canada et dans beaucoup de petites agglomérations éloignées. Cependant, à mon avis, elles ne sont pas construites en fonction de l'utilisation qu'on en fait. Les maisons construites actuellement sont conçues en fonction d'un système d'air comprimé et de tuyauterie intérieure. Les gens se rendent compte qu'après avoir fait chauffer l'eau pour le lavage ou les autres travaux du ménage, il se forme de la condensation à l'intérieur de la maison. Il fait beaucoup plus froid dans le Nord qu'ici. Lorsque la condensation s'accumule à l'intérieur, les solives du plancher se mettent à pourrir. Des réparations considérables sont alors nécessaires moins de cinq ans après la construction de la maison.

Les gens qui vivent dans ces maisons prétendent que les maisons anciennes, celles en bois rond par exemple, étaient beaucoup plus solides. J'ai été content de l'entendre dire par le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth). Quand j'ai signalé la chose à la Chambre, on m'a quelque peu critiqué. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de députés qui sachent combien une maison en bois rond peut être confortable. Il est 10 heures, monsieur l'Orateur.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, y a-t-il un ministériel en mesure de nous dire quels travaux on prévoit pour demain?

M. Lefebvre: Autant que je sache, monsieur l'Orateur, nous reprendrons le bill sur l'impôt.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES TRANSPORTS—LES TRANSPORTS ET L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU CANADA—LES RÉPERCUSSIONS PROBABLES SUR LE PROGRAMME DU MEER

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, mercredi, j'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau) si de fait le ministre des Transports (M. Marchand) exprimait la politique du gouvernement lorsqu'il a annoncé à Halifax qu'à l'avenir les transports serviraient d'instrument de développement économique. J'ai demandé à l'honorable représentant si cette déclaration très louable était une politique gouvernementale, et s'il nous en exposerait les détails. Je le félicite de nous avoir au moins donné à entendre que la déclaration du ministre avait son approbation.

Ce soir, j'aimerais exposer quelques-unes des raisons pour lesquelles je regrette que le premier ministre n'ait pas affirmé qu'il s'agissait de fait d'une politique gouvernementale. Jusqu'ici, le gouvernement actuel n'a pas

[M. Smith (Churchill).]

encore prouvé qu'il se sert des transports comme d'un instrument de développement régional ou économique. L'actuel méli-mélo de taux et la politique générale empêchent notre région de tirer parti d'un de ses avantages géographiques. Même avec l'avènement des containers qui assurent à la région atlantique au moins un atout, les politiques tendent à favoriser les provinces centrales.

● (2200)

J'espère que le porte-parole du gouvernement va au moins nous donner l'assurance, ce soir, que le ministre des Transports exposait la politique ministérielle et que le ministre de l'Expansion économique régionale s'occupe activement, de concert avec le ministre actuel des Transports, qui remplissait auparavant ces fonctions, de recourir au transport comme moyen d'expansion économique régionale dans le cadre du développement régional.

Les subventions sélectives ne sont peut-être pas le remède indiqué, mais des tarifs plus rationnels le seraient certainement et une meilleure coordination des moyens de transport actuels serait très utile. Ainsi le CN et le CP pourraient sûrement trouver le moyen de faciliter le transport dans notre pays. Dans la région atlantique, où l'EAR est presque un anachronisme auprès du Canadien national, il faudrait voir à améliorer la situation. Une meilleure technologie serait d'un grand secours ainsi qu'une participation accrue de la part d'autres organismes du gouvernement.

Nous, des Maritimes, voulons plus que vagues promesses et platitudes. On nous a assez assuré durant la dernière campagne électorale qu'il y aurait des grandes réalisations dans le domaine des transports. Toutefois, au lieu d'une administration réfléchie des transports, nous avons eu de la mauvaise administration. A un moment, j'aurais proposé d'utiliser la CDC comme moyen d'aider au développement régional en fournissant les services d'experts dans le domaine des transports. Mais, après l'avoir vu agir depuis qu'on lui a pratiquement présenté Polymer à vil prix et l'avoir vu acheter 9¼ millions d'actions de Texas Gulf, pour accuser une perte comptable de près de 40 millions de dollars jusqu'ici sur la transaction, j'en ai conclu qu'il vaudrait mieux ne pas mêler la CDC à cela.

Comme les transports sont essentiels à l'économie, il est intéressant de remarquer que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) a adopté une meilleure attitude. Il reconnaît qu'il faut plus de souplesse, décentraliser davantage et que les ministères et les gouvernements collaborent davantage.

Bien que le MEER ait encore beaucoup à faire, il faut dire en toute justice que le ministre actuel lui fait faire des progrès. J'aimerais qu'on puisse dire la même chose des transports, mais qui le pourrait quand la situation va de mal en pis et que le ministre dit qu'elle est pire que ce que nous imaginons. Il semble que les chemins de fer ne veulent pas fournir des renseignements aussi détaillés sur les coûts, qui permettraient au gouvernement d'évaluer leur activité. Enfin, une mesure législative traitant de la question a été présentée, il y a déjà quelque temps dans le bill C-48, si ma mémoire est bonne. Quelle perte de temps il en découle. Ce n'est rien moins qu'un scandale national.

J'espère que le premier ministre fera ce que de nombreux députés lui ont demandé, qu'il renouvellera et redéfinira la répartition des pouvoirs au ministère. C'est très bien de décentraliser les éléments essentiels, comme les autorités de pilotage et le Conseil des ports nationaux pour les libérer d'interventions politiques excessives. Le but est louable. C'est tout autre chose de disposer les